# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2008

### RÉTENTION DE SÛRETÉ - (n° 442)

Commission	
Gouvernement	

#### **AMENDEMENT**

N° 92

présenté par M. Raimbourg, M. Blisko et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

## ARTICLE PREMIER

Dans l'alinéa 43 de cet article, substituer au mot :

« apparaissent »,

le mot:

« sont ».

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli.

On ne peut se satisfaire d'une apparence pour justifier qu'une juridiction d'exception appliquant un droit d'exception vienne bousculer le droit commun appliqué par un juge du siège.